

FORMATION CONTINUE 2025

VISIOCONFERENCE

DROIT COMMERCIAL

ACTUALITE LEGISLATIVE ET JURISPRUDENTIELLE DES BAUX COMMERCIAUX

Mardi 28 janvier De 9h00 à 13h00

Fabien KENDERIAN

Maître de conférences HDR
Droit privé et sciences criminelles (Hors Classe)
Faculté de droit et science politique
Université de Bordeaux

120€ la séance 90€ / - 2 ans

<u>Objectifs</u>: A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité d'intégrer l'actualité législative et jurisprudentielle 2024 en matière de baux commerciaux.

Pré requis : Être avocat.

Programme:

- I Nouveaux textes
- II Bail commercial et COVID-19
- III Bail commercial verbal
- IV Bail commercial et coworking
- V Action en requalification d'un contrat en bail commercial
- VI Conventions dérogatoires au statut des baux commerciaux
 - Convention d'occupation précaire
 - Bail dérogatoire de courte durée
- VII Bail commercial et droit commun des contrats et du bail
- VIII Cession du bail commercial
- IX Cession du bail loué : droit de préemption du locataire commercial
- X Cessation du bail commercial
- XI Loyer et charges du bail commercial
- XII Bail commercial et procédures collectives
- XIII Bail commercial et règles de compétence

Moyens pédagogiques :

Conférence avec échanges interactifs. Remise d'un support pédagogique lors de la séance.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation. Enguête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière) et 3 (Niveau "Expert" s'adressant aux spécialistes et praticiens confirmés de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA, anciennement EDASOP (edasop.fr ou efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EFA aux participants par mail au plus

tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas, appelez l'EFA (05 61 53 06 99). Les avocats-apprenants peuvent contacter l'EFA (05 61 53 06 99) à l'occasion de la formation en visioconférence afin d'être assistés pour la rejoindre ou en cas d'une quelconque difficulté rencontrée.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2025 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE

s.debalorre@efa-toulouse.fr 05 61 53 58 52